

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRICA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

Addis-Abéba, Éthiopie. Boîte Postale : 3243 Tél. : (251-11) 5513 822 Télécopie : (251-11) 5519 321

Courriel : situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
1184^{ÈME} RÉUNION

7 NOVEMBER 2023
ADDIS-ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/COMM.1184 (2023)

COMMUNIQUÉ



COMMUNIQUÉ

Adopté par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) à sa 1184^e réunion tenue le 7 novembre 2023 sur le Rapport d'Évaluation continentale des risques de sécurité liés au climat en Afrique sur le lien entre le changement climatique, la paix et la sécurité et le Rapport du Président de la Commission de l'UA sur l'étude sur le lien entre le changement climatique, la paix et la sécurité en Afrique.

Le Conseil de paix et de sécurité,

Rappelant ses décisions et déclarations antérieures sur le lien entre le changement climatique, la paix et la sécurité, ainsi que la nécessité d'accélérer la finalisation de l'étude sur l'évaluation des risques de sécurité liés au climat, notamment le Communiqué [PSC/PR/COMM.1079 (2022)] adopté à sa 1079^e réunion tenue le 21 avril 2022 et le Communiqué [PSC/MIN/COMM.1114 (2022)] adopté à sa 1114^e réunion, tenue au niveau ministériel, le 18 octobre 2022 ;

Rappelant également le Communiqué de presse [PSC/PR/BR.DCCLXXIV] adopté à sa 774^e réunion tenue le 21 mai 2018 sur « *le lien entre le changement climatique et les conflits en Afrique et la réponse aux implications sécuritaires* », ainsi que le Communiqué [PSC/PR/COMM.1051 (2021)] adopté à sa 1051^e réunion tenue le 26 novembre 2021, demandant à la Commission de l'UA d'accélérer la finalisation de l'étude sur l'évaluation des risques de sécurité liés au climat ;

Notant les remarques liminaires de S.E. l'Ambassadeur Abdi Mahamoud Eybe, Représentant permanent de la République de Djibouti auprès de l'UA et Président du CPS pour le mois de novembre 2023, et les communications de S.E. l'Ambassadeur Bankole Adeoye, Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité, et du Dr Seth Osafo, Représentant du Groupe des négociateurs africains ; et

Agissant en vertu de l'article 7 de son Protocole, le Conseil de paix et de sécurité :

1. **Se déclare profondément préoccupé** par les effets du changement climatique en Afrique, en particulier ceux liés à la paix et à la sécurité, et **souligne** la nécessité de développer et de renforcer les capacités et les institutions en matière de sécurité climatique en facilitant l'échange d'expériences, la formation et le renforcement des capacités aux niveaux régional, national et local, afin d'atténuer les effets du changement climatique en Afrique ;
2. **Salue** les efforts déployés par la Commission de l'UA dans le cadre de la réalisation de l'Évaluation continentale des risques de sécurité liés au climat en Afrique sur le lien entre le changement climatique, la paix et la sécurité et de l'élaboration du Rapport du Président de la Commission sur le lien entre le changement climatique, la paix et la sécurité, en vue de la formulation d'une position africaine commune sur le lien entre le changement climatique, la paix et la sécurité, et **exprime sa gratitude** aux partenaires pour leur soutien dans la réalisation de l'étude et leur demande de continuer à soutenir l'Afrique dans ses efforts visant à atténuer les effets du changement climatique sur le continent ;
3. **Prend note et se félicite** des conclusions préliminaires du rapport de l'Évaluation continentale des risques de sécurité liés au climat en Afrique sur le lien entre le changement climatique, la paix et la sécurité, ainsi que du Rapport du Président de la Commission de l'UA sur l'étude relative au lien entre le changement climatique, la paix et la sécurité en Afrique, et **demande** à la Commission de l'UA de finaliser et de consolider l'étude et le rapport du Président dans les meilleurs délais, en prenant en considération les contributions de tous les États membres de l'UA, des Communautés économiques régionales et des Mécanismes régionaux pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits (CER/MR), afin de soumettre un rapport d'ensemble au Conseil pour examen approfondi ;

4. **Souligne** la nécessité d'assurer une large participation en associant les personnes les plus marginalisées au processus décisionnel, des politiques aux projets, par le biais de programmes visant à renforcer les capacités et à permettre une participation effective, ainsi qu'à développer des compétences en matière de leadership, en ciblant en particulier les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes âgées, les déplacés internes et les réfugiés, ainsi que d'autres groupes minoritaires, en ce qui concerne les questions liées au changement climatique et à la paix ;
5. **Souligne également** l'importance d'investir dans la prévention des risques et le renforcement de la résilience, y compris un accès meilleur et plus facile au financement, des investissements dans les capacités d'absorption et l'opérationnalisation rapide du Fonds « pertes et dommages », **et souligne** la nécessité de mobiliser des fonds pour accroître de manière significative le financement de la lutte contre le changement climatique conformément aux besoins et aux circonstances spécifiques de l'Afrique, en particulier en ce qui concerne l'adaptation et le renforcement de la résilience au changement climatique ;
6. **Souligne** la nécessité de travailler en collaboration avec le secteur privé et la société civile pour construire des États et des sociétés plus résilients en jouant un rôle positif dans la réponse aux risques de sécurité liés au climat ;
7. **Encourage** les États membres à assurer des investissements suffisants en faveur de la transition verte et à promouvoir l'égalité des chances en matière de croissance et de développement, ainsi qu'à développer des chaînes de valeur locales pour les technologies vertes afin de mieux positionner l'Afrique dans la transition mondiale, à la fois en termes d'innovation et de chaînes de valeur ;
8. **Réitère** l'importance pour l'UA de continuer à apporter son soutien au renforcement des capacités des États membres et des CER/MR afin de leur permettre de bâtir la résilience nécessaire et de répondre de manière plus efficace, holistique et globale aux menaces sécuritaires liées au climat ;
9. **Réitère également** la nécessité d'élaborer une position africaine commune sur le changement climatique et une stratégie visant à renforcer davantage la voix de l'Afrique sur la question et **réitère en outre** la nécessité de mobiliser un financement prévisible et durable pour la lutte contre le changement climatique, y compris la mise en place d'un Fonds africain pour le climat ;
10. **Souligne** l'importance pour la Commission de l'UA de renforcer l'analyse, la recherche et la collecte de données en Afrique afin de fournir une analyse plus contextuelle de la sécurité liée au climat ; à cet égard, **demande** à la Commission de l'UA d'intégrer le changement climatique dans toutes ses activités, en particulier dans l'alerte précoce et la prévention des conflits violents liés au changement climatique ;
11. **Attend également avec intérêt** les conclusions de la 28^e réunion de la Conférence des Parties (COP 28) qui se tiendra à Dubaï (Émirats arabes unis - EAU), **demande** à la Commission de l'UA de présenter les résultats préliminaires de l'étude au cours de la COP 28, et **souligne** la nécessité d'une participation active des États membres du CPS et de leur soutien à cet égard ; et
12. **Décide** de demeurer activement saisi de la question.